

Communiqué de presse - Marseille, le 18 janvier 2022

## LES PARTENAIRES D'EUROMEDITERRANEE SE DONNENT UNE FEUILLE DE ROUTE CONJOINTE POUR L'INNOVATION

Le mercredi 12 janvier 2022, des représentants de l'Etat, des collectivités locales et de l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée se sont réunis autour d'une initiative commune : la définition d'une feuille de route 2022-2023, identifiant des thématiques d'innovation prioritaires sur le territoire pour la fabrique de la ville durable méditerranéenne.

### Euroméditerranée, un territoire d'expérimentation au service de la ville de demain

Depuis sa labellisation EcoCité en 2009, l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) se mobilise pour faire émerger un modèle de ville durable en climat méditerranéen. Porteur du concours de solutions innovantes MED'INNOVANT et du réseau de partenaires EMUL (Euroméditerranée Metropolitan Urban Lab), l'EPAEM dispose d'un droit à l'innovation et à l'expérimentation seulement réservé à quelques territoires urbains en France. Il offre l'opportunité de tester et mettre en œuvre des solutions urbaines répliquables à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence et au-delà. Le périmètre de 480 hectares d'Euroméditerranée se présente comme un lieu de développement pour faire progresser les enjeux communs de l'Etat et des collectivités locales en matière de construction de la ville durable en contexte méditerranéen.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative du « laboratoire urbain », qui vise à :

- Identifier et expérimenter à l'échelle d'Euroméditerranée des solutions urbaines innovantes qui répondent aux problématiques locales et présentent un potentiel de duplicabilité
- Partager une veille des initiatives et bonnes pratiques sur d'autres territoires (Ville, Métropole, Département, Région, National, International)
- Anticiper le déploiement des solutions validées sur d'autres périmètres, en associant un maximum de décideurs d'ordre à cette démarche

### Le partage d'enjeux communs pour des réalisations collectives

La singularité de la méthode réside également dans sa gouvernance, qui rassemble au niveau stratégique les administrateurs de l'EPAEM et au niveau technique tous les services concernés par la mise en œuvre opérationnelle. Elle prévoit également la constitution d'un comité de financeurs qui peuvent décider de s'associer aux différents projets (ADEME, Rising Sud...) et de partenaires techniques de l'EPAEM (Efficacity, CEREMA, AGAM...) qui accompagnent la démarche et contribuent à l'évaluation et la diffusion des expérimentations.

Lors de l'atelier du 12 janvier, les membres du conseil d'administration de l'EPAEM ont mis en commun les enjeux territoriaux qu'ils identifient comme prioritaires pour la conception de la ville de demain. Ils ont ensuite défini parmi ces sujets les thématiques qui orienteront les projets d'innovation testés sur le périmètre de l'Opération d'Intérêt National entre 2022 et 2023.

Trois thèmes ont été désignés pour figurer en premier lieu dans la feuille de route du « laboratoire urbain » :

- « Offrir une mobilité moins carbonée, plus apaisée, plus efficace » autour de réflexions sur une centrale de mobilité au service de déplacements décarbonés ; des parkings avec foisonnement ; une feuille de route vers un smart grid multi-énergies / des bornes de recharge intelligentes et l'avenir des parkings souterrains.

- « **Améliorer le confort dans l'espace public** » portant sur des projets comme la co-conception des aménagements avec les usagers ; des solutions robustes contre l'îlot de chaleur urbain ; des tests sur la nature grimpanche méditerranéenne ou encore l'éclairage urbain intelligent.
- « **Donner plus de place à la nature et à l'eau dans la ville** » incluant des expérimentations autour de la désimperméabilisation massive de l'espace public ; la généralisation des associations végétales plus durables sur des « terres fertiles » ou encore de nouveaux services aux habitants et à la ville liés à l'eau (réutilisation des eaux traitées, gestion des fuites, rafraîchissement).

Les partenaires ont convenu de se revoir prochainement pour affiner le montage opérationnel des projets prioritaires. Les moyens humains, financiers et techniques seront quantifiés, un calendrier de réalisation et un périmètre de déploiement définis. Chaque projet sera suivi et évalué selon des indicateurs de performance spécifiques, définis en commun et centrés sur la logique de répliquabilité.

***« L'innovation est au cœur de l'ADN d'Euroméditerranée depuis sa conception et le statut de l'Opération d'Intérêt National nous donne le droit à l'expérimentation. Notre volonté est de porter cette idée de laboratoire urbain en collaboration avec tous les administrateurs de l'EPAEM. Nous menons des discussions constructives autour de la définition des projets avec les opérateurs et nos choix se font en commun avec les élus. C'est dans cet état d'esprit que nous souhaitons poursuivre cette démarche. »***

Laure-Agnès CARADEC – Présidente du conseil d'administration de l'EPAEM

#### **A propos d'EUROMEDITERRANÉE**

Depuis vingt-cinq ans, l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) conçoit, développe et construit la ville méditerranéenne durable de demain au cœur de la métropole Aix Marseille-Provence. Labélisé « ÉcoCité » depuis 2009, le territoire d'intervention d'Euroméditerranée de 480 ha est un véritable laboratoire d'expérimentation pour tester des solutions, services et dispositifs innovants qui seront, demain, partie intégrante de la ville durable méditerranéenne.

#### **CONTACTS PRESSE**

##### **EUROMEDITERRANÉE**

Juliette Keller

06 77 03 48 20

[juliette.keller@euromediterranee.fr](mailto:juliette.keller@euromediterranee.fr)